

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 45

Artikel: Entre nous, voisine : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le Conteurois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.

ARMOIRIES COMMUNALES



Envy, commune du cercle de Romainmôtier a des armoiries partagées en deux verticalement, blanc et rouge ; une bande horizontale bleue traverse l'écu. Les couleurs blanc et rouge sont celles de Romainmôtier, dont Envy fit partie. La bande bleue serait un ancien chemin qui allait d'Envy à Moiry et qui s'appelait le Vy de Ferroche, c'était probablement un chemin romain de quelque importance d'où le nom d'En Vy.

Chessel près Villeneuve s'est donné en 1923 comme armoiries un écu d'or traversé horizontalement par une bande ondulée bleue. Le champ d'or représente la riche plaine du Rhône, la bande ondulée symbolise ce fleuve. Ces couleurs sont aussi celles de Villeneuve, chef-lieu du cercle dont Chessel fait partie.

Crissier près Romanel dépendait au moyen âge du Chapitre de Lausanne ; c'est pour cela que son écu est divisé en deux moitiés, verticalement, blanc et rouge et sur le champ ainsi formé sont deux mousquets noirs en sautoir. La présence de ces armes est due au fait qu'elles figurent sur un très ancien sceau de cette commune.

Corcelles-le-Jorat a pris en les modifiant légèrement les armes de la famille Polier; pourquoi de cette famille plutôt que d'une autre ? Mystère d'autant plus bizarre qu'un Jonathan de Polier soutint encore en 1804 un procès, qu'il perdit d'ailleurs, contre la commune, au sujet du rachat de certains droits féodaux. Les armoiries de Corcelles consistent en un champ d'or sur lequel figure un coq noir avec bec, crête, barbillons et pattes rouges. Les armes des Polier, avouons-nous dit, sont identiques, sauf que le champ de l'écu est d'argile.

Les prodigues. — Un mari, en promenade avec sa femme, jette un franc dans la casquette d'un pauvre. Sa femme lui reproche son extravagance.

— Calme-toi, dit-il, c'était une mauvaise pièce.

— Bon ! répondit l'épouse ; mais tu n'avais donc pas une mauvaise pièce de 50 centimes ?



ENTRE NOUS, VOISINE

Ad'autres, voisine ; vous m'en contez ! Renoncer de gaieté de cœur à l'intimité de votre jolie petite maison ; donner le vivre et le couvert moyennant finances (ce qui entre nous soit dit n'est plus du tout donner !) « prendre des pensionnaires » enfin, cela vous ressemble si peu que j'ai ri de la nouvelle. Votre mari a-t-il par malheur perdu sa place ou votre banque serait-elle en faillite ? Non ? Pas même cela ? Quelle raison alors vous presse d'accueillir à votre foyer la « visite perpétuelle » dont la présence est en somme d'un bénéfice très discutable ?

Car prendre des pensionnaires, industrie d'ailleurs honorable, ne rapporte que si les intéressés sont en nombre, et si la maison, cessant d'être la vôtre, devient la leur ; ce qui s'Imagine mal chez vous. Vous ne retirerez donc d'une grande gêne que peu de chose ; la possibilité, peut-être, de conserver deux domestiques à votre service et votre place en vedette aux spectacles de la saison ! Encore un coup laissez-moi rire... rire et vous gronder, voisine, avec, je vous l'apoue tout franc, un brin de peine.

C'est que, voyez-vous, à côté de votre foyer troublé, il y a autre chose ; il y a le gain que vous élèverez à ceux qui en ont besoin pour vivre... simplement et gravement pour manger ! Réfléchissez : à prix égal votre intérieur confortable et gai où l'on ne sera qu'un de plus, deux peut-être, offre plus d'agrément que la modeste pension-famille de Mme Z. qui, ayant ouvert son établissement par nécessité doit, pour « tourner » recevoir pour le moins sept ou huit étrangers. Résultat : on s'inscrit d'avance chez vous et c'est une présence de moins chez Mme Z., qui pourtant, se donne infiniment plus de mal pour réussir ! Vous voici sérieuse, voisine ; vous n'avez pas songé à cela et beaucoup, avec vous, prennent la place et l'ouvrage des autres presque sans s'en douter !

Leçons qu'on donne pour s'offrir le tennis ou le dancing ; travaux d'art qu'on fait pour se « distraire », mais qu'on vend ; emplois, sérieux même, qu'on occupe pour se procurer de plus agréables vacances ! Et cela est particulièrement inquiétant en cette époque de crise économique où les inégalités de fortune sont plus que jamais cruelles. Je crois que pour surmonter le mal et pour le bien de tous il est urgent que nos consciences parlent plus haut que la soif du confort. Il faut, certes, que l'argent roule, mais que ce soit dans le bon sens en se répartissant de lui-même, en allant plus volontiers vers ceux qui l'attendent pour vivre... Allons, c'est dit, voisine, vous renoncez ? Résignez-vous à n'avoir qu'une seule servante ; prenez au besoin un appartement plus simple et laissez votre pensionnaire-amateur occuper une place qui représentera, non pas le superflu, mais le nécessaire.

L'Effeuilleuse.



LOU RÉVOU DAO SORDAT BARRON

BARRON de Praz-Neiret étais on bon vivant mā l'avai onna crouïe leigna, bin pindia ; la sadzè fenna que l'ai avai coppà lou fi n'avai pas robâ sa munia.

On bi dzo quié Barron étais ào servïou militairou, l'iré occupâ à écovâ lou cō dé garda, son capitaine Bonvalet arrouva. Barron preind la posechon, s'annoncé polimeint ein deseint d'on air tot motset :

— Fusellhi Barron dé corvaié po écovâ lou cō dé garda !

— Eh ! bin Barron, cein ne va rein tant bein. Que l'ai a té ?

— Ah ! mon capitaine, y'ai fé on mauvais rêvou.

— Raconta-mé ci rêvou.

— N'osou pas, mon capitaine, vo me mettrai au clliou.

— Quié nā, va adi.

— Puisque vo m'ordonnâdè dé lou dere, vaitcè ; ié rêvou que y'étai mō et arrouvâ à la porta dau paradis. Lou grand Saint-Pierrou, qu'étai destra occupâ à ci momeint, me fâ : Atiuta Barron, va té promenâ onna vauerbetta dein lou callidô, su lei niollé ein atteindeint. L'est cein que y'ai fé. Arrouva ào fond dâo callidô, mè su trovâ dein onna tsambra io l'ai fasai onna châleu de la metsance, y'étai bô et bin ein einfè ! Mé su seta su onna châla. A ci momeint arrouve on grand dépondu, tot habelli de rodzou avoué dei corné su la tîta et onna granta quava. L'étai lou diablliou !

Le mé demandé cein que ie fasé ique. L'ai y'ai répondou que St-Pierrou m'avai de, dé veni ice en atteindant qué iaussò onna piâcou au paradis.

— Te pâo restâ ique, que mé fâ lou diablliou, mâ fot mè lou camp de dessus cllia châla, l'est réservaie po lou capitaine Bonvalet.

Adan quand vo z'ai vu inquié, in tsai et ein ouf que vo n'iré pas mō, c'ein m'a tot rebouilli. Vo comprendé que..

— L'est bon, l'est bon, que l'ai fa lou capitaine, fa adi ton servïou, baugrou de farceu que t'i.

Mérine.

UNE IMPRESSION
SUR LE COMPTOIR SUISSE

DEMBLEEE, je vous dirai que ce n'est pas la mienne ! Il y a quelques jours, je monte dans le train à la gare de Renens.

— Morges, Rolle, Nyon, Genève, en voiture, clame le contrôleur en arpantant le quai.

Le compartiment est à peu près plein ; dans l'angle du wagon, à ma droite, une jeune élégante est absorbée dans la lecture du Matin ou du Journal. Arrive un bon Vaudois, dans la soixantaine, qui s'assied en face de la demoiselle. Sans perdre de temps, il bourre et allume une grosse pipe, et, s'adressant à sa voisine, d'une voix de stentor, il commence :